

Programme-cycle de l'éducation préscolaire



Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire s'adresse aux enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans et 5 ans. Il vise à favoriser le développement global de tous les enfants et à mettre en œuvre des interventions préventives pour répondre à leurs besoins. Le jeu y est au cœur de l'apprentissage.

Le programme s'inscrit dans le cadre d'*Agir tôt et de manière concertée*, une stratégie gouvernementale à laquelle participent le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Famille et le ministère de l'Éducation, et vise le développement global et la prévention.

Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire contient des attentes de fin de cycle. Celles-ci renvoient aux grandes étapes du processus de développement dans chacun des domaines. Elles fournissent des balises par rapport à ce qui est attendu de l'enfant à la fin de l'éducation préscolaire.

Ce programme prescriptif constitue la référence pédagogique du ministère de l'Éducation du Québec. Il fait partie intégrante du Programme de formation de l'école québécoise.

Il se situe dans la complémentarité et la continuité du programme pour les services de garde éducatifs à l'enfance *Accueillir la petite enfance*.

Le programme-cycle a pour objectif de soutenir les enfants dans leurs premiers pas en milieu scolaire en leur donnant des occasions d'apprendre, de comprendre, de se familiariser avec l'école, de croire en leurs capacités et de développer des compétences en vue de faciliter leur passage vers la 1^{re} année.

Le nouveau programme-cycle maintient la visée du développement global et l'importance du jeu, tout en ajoutant un objectif de prévention. Outre les attentes de fin de l'éducation préscolaire, son contenu a été enrichi en présentant chacun des domaines de développement, son contexte de réalisation, son lien avec les autres domaines et le développement des fonctions exécutives. Chaque domaine indique les caractéristiques et les besoins des enfants en les plaçant du plus simple au plus complexe afin de respecter le cheminement et l'âge des enfants. Enfin, chaque composante liée aux domaines de développement et à la compétence visée comporte une liste non exhaustive d'éléments d'observation de l'enfant.

En vue de favoriser la réussite éducative, le mandat de l'éducation préscolaire est de :

Favoriser le développement global de tous les enfants :

- › leur permettre de se développer dans tous les domaines en même temps (physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif) ;
- › proposer des activités qui respectent leur capacité de compréhension, leurs besoins, leurs intérêts et leur culture.

Offrir un milieu de vie sécurisant, bienveillant et inclusif :

- › se préoccuper du bien-être, de la sécurité et de la santé de chaque enfant ;
- › permettre aux enfants de relever des défis adaptés à leurs intérêts et à leurs besoins.

Cultiver le plaisir d'explorer, de découvrir et d'apprendre :

- › permettre aux enfants d'être actifs, d'exprimer leur curiosité naturelle, de choisir et de créer dans un contexte sécurisant et stimulant ;
- › leur donner le goût de l'école.

Mettre en place les bases de la scolarisation :

- › proposer des contextes et des activités favorables au développement d'attitudes et de comportements ;
- › permettre aux enfants de développer des démarches et des stratégies ;
- › permettre aux enfants d'acquérir des savoirs liés aux apprentissages relatifs à certains déterminants de la réussite scolaire.

Mettre en œuvre des interventions préventives :

- › porter un regard attentif sur chaque enfant afin de soutenir son développement global selon sa maturité, son rythme et ses besoins et de bien l'outiller pour prévenir les difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ;
- › agir en collaboration avec les familles, les services éducatifs à la petite enfance, les services complémentaires et les services sociaux pour assurer la cohérence et la continuité des interventions.

Procurer des activités de prévention universelle :

- › offrir des activités spécifiques et continues à tous les enfants ;
- › favoriser le développement et la consolidation de facteurs de protection et l'acquisition de compétences personnelles et sociales nécessaires à un développement harmonieux.

Procurer des activités de prévention ciblée :

- › offrir des interventions spécifiques, différenciées et intensifiées en réponse aux besoins des enfants chez qui on a décelé un niveau plus élevé de vulnérabilité ou certaines difficultés, notamment sur le plan psychosocial ou cognitif. Ces activités de prévention ciblée peuvent être offertes par les enseignantes et les enseignants ou par le personnel de soutien et le personnel professionnel, selon les besoins de l'enfant.

La FSE-CSQ a tenu un groupe de discussion à l'automne 2018 avec des enseignantes de l'éducation préscolaire. Elle a validé par la suite les résultats de cette consultation avec d'autres enseignantes pour confirmer un appui à cette double visée de l'éducation préscolaire, qui ne doit pas être en opposition, mais en complément.

Le choix des approches et des interventions pédagogiques visant le développement global et la prévention relève de l'expertise et du jugement professionnel de chaque enseignante et enseignant qui connaît le mieux ses élèves et le programme. Ce dernier prescrit le « quoi » enseigner, mais le « comment » appartient à chaque enseignante et enseignant qui sont les professionnels de l'enseignement détenant une expertise pédagogique reconnue clairement tant dans le programme que dans le nouvel article 19 de la LIP à la suite de l'adoption du projet de loi n°40. Aucune pratique ou activité pédagogique particulière et aucun outil d'observation du cheminement de chaque enfant ne devraient être imposés.

En plus de l'article 1 de la LIP, le programme établit désormais clairement que l'accès à des services de soutien et professionnels est aussi un droit pour les enfants de la maternelle. Le jugement professionnel du personnel enseignant en ce qui concerne les demandes de soutien et de services pour les élèves jugés vulnérables doit être respecté. Quant à la mise en œuvre d'interventions préventives et ciblées, elle n'est pas associée au modèle RAI dans le programme.

Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire prend ses ancrages dans la mobilisation autour de l'enfant, laquelle est une responsabilité partagée entre l'école, la famille et la communauté.

En vue de poursuivre les deux grands objectifs du mandat du Programme-cycle de l'éducation préscolaire, trois orientations sont privilégiées : le jeu, l'observation du cheminement de l'enfant et l'organisation de la classe.

Il est clairement indiqué que l'accueil de la famille et les mesures de transition sont des responsabilités de l'équipe-école. Elles ne reposent pas sur les seules épaules du personnel enseignant.

La mise en évidence du rôle du jeu et des conditions nécessaires pour le soutenir avec deux périodes de 45 à 60 minutes soutient l'incompatibilité du programme avec des récréations imposées. Le programme prescrit aussi la nécessité de ressources physiques et matérielles adaptées et de matériel riche, diversifié, évolutif et en quantité suffisante pour chaque classe.

Se mobiliser autour de l'enfant

- › À la maternelle, l'équipe-école accueille non seulement l'enfant, mais aussi sa famille.
- › L'équipe-école reconnaît et valorise la culture de l'enfant et de sa famille tout en suscitant une ouverture à l'égard de la culture québécoise.
- › L'enseignante ou l'enseignant a une connaissance approfondie du développement de l'enfant, des approches pédagogiques propres à l'éducation préscolaire et de l'importance à accorder au jeu.
- › L'équipe-école a un rôle clé à jouer pour permettre des transitions harmonieuses et réussies.

Orientations du programme

Le rôle du jeu dans l'apprentissage

- › L'enfant possède différentes stratégies d'apprentissage, mais le jeu est sa manière privilégiée d'apprendre. Le plaisir et la satisfaction que lui procure le jeu deviennent des facteurs de motivation, d'engagement et de persévérance dans ses apprentissages. Le jeu amorcé par l'enfant et soutenu par des interventions de l'adulte permet à l'enfant de s'engager dans des situations d'apprentissage issues du monde du jeu et de ses expériences de vie.

L'observation du cheminement de l'enfant

- › Observer le cheminement de l'enfant, c'est adopter une attitude d'écoute et porter un regard attentif sur ce qui se passe et sur ce que révèlent ses gestes et ses paroles. L'observation permet de cerner les habiletés, les connaissances, les apprentissages, les intérêts, les questionnements, les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les besoins de l'enfant. Elle permet également d'informer les parents du cheminement de leur enfant.

L'organisation de la classe

- › La classe doit être physiquement adaptée aux besoins de tous les enfants de 4 à 6 ans de façon qu'ils se sentent en confiance et en sécurité. Elle est organisée de manière à favoriser la participation de chacun et l'exploration de divers jeux (ex. : moteurs, symboliques, de manipulation, de construction, de société).

Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire se déploie en cinq domaines de développement qui ont une importance égale et qui doivent être pris en compte d'une manière synergique.

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	<ul style="list-style-type: none"> › Explorer des perceptions sensorielles › Se représenter son schéma corporel › Développer sa motricité globale › Exercer sa motricité fine › Expérimenter l'organisation spatiale › Expérimenter l'organisation temporelle › Découvrir la latéralité › Expérimenter différentes façons de bouger
	Saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> › Explorer le monde alimentaire › Expérimenter différentes façons de se détendre › S'approprier des pratiques liées à l'hygiène › Se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	<ul style="list-style-type: none"> › Reconnaître ses besoins › Reconnaître ses caractéristiques › Exprimer ses émotions › Réguler ses émotions
	Sentiment de confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> › Expérimenter son autonomie › Réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	<ul style="list-style-type: none"> › Démontrer de l'ouverture aux autres › Participer à la vie de groupe › Collaborer avec les autres
	Habiletés sociales	<ul style="list-style-type: none"> › Intégrer progressivement des règles de vie › Créer des liens avec les autres › Réguler son comportement › Résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	<ul style="list-style-type: none"> › Interagir verbalement et non verbalement › Démontrer sa compréhension › Élargir son vocabulaire › Expérimenter une variété d'énoncés › Développer sa conscience phonologique
	Langage écrit	<ul style="list-style-type: none"> › Interagir avec l'écrit › Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture › Découvrir des fonctions de l'écrit › Connaître les lettres de l'alphabet¹
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	<ul style="list-style-type: none"> › S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts; univers social; science et technologie) › Exercer son raisonnement › Activer son imagination
	Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> › S'engager dans l'action › Expérimenter différentes actions › Raconter ses actions

1 Attente de fin de l'éducation préscolaire : l'enfant connaît le nom et le son de la plupart des lettres de l'alphabet (majuscules et minuscules).

Tous les domaines de développement et les compétences du programme sont présentés et mis en valeur de manière égale. Le développement physique et moteur est aussi important et étayé que le développement langagier, affectif, social et cognitif. Pour assurer une rigueur scientifique, des universitaires possédant une expertise dans chacun des domaines de développement ont aussi été invités à valider les composantes du programme.

Le domaine langagier n'est pas plus valorisé que les autres. Il intègre des composantes qui sont fortement associées à la réussite ultérieure en lecture-écriture selon des recherches scientifiques rigoureuses. Le recours à des activités permettant de faire le lien entre une lettre, sa forme et le son qu'elle produit peut se faire à travers le jeu, dans le respect du développement des enfants et en s'appuyant sur le jugement professionnel de chaque enseignante et enseignant. L'attente de fin de cycle à l'éducation préscolaire concernant la connaissance **de la plupart des lettres** est moins élevée que celle du programme d'éducation préscolaire 4 ans à temps plein actuel.